

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 65 (1977)

Heft: 5

Artikel: "Les négresses ont la parole"

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Page internationale

« Les négresses ont la parole »

C'est le titre de la thèse qu'une jeune sociologue malienne vient de consacrer au grave problème des mutilations sexuelles infligées aux petites filles actuellement dans plus de 25 pays africains, sud-américains et du Moyen-Orient.

M. Edmond Kaiser, fondateur de « Terre des Hommes », avait organisé une conférence de presse à Genève à ce sujet, assisté de deux médecins spécialisés et de Benoîte Groult dont l'ouvrage « *Ainsi soit-elle* » avait ému l'opinion publique.

Pourquoi s'intéresser maintenant plus particulièrement à un problème millénaire et ne concernant pas les occidentaux ? Parce que la 30ème Assemblée mondiale de la Santé a débuté le 2 mai dernier, et qu'il y a 10 ans, sollicitée à cet égard, l'OMS avait répondu que « ces opérations rituelles résultent de conceptions sociales et culturelles » qui ne sont pas de sa compétence.

M. Kaiser a écrit le 20 avril à M. Waldheim, Secrétaire général de l'ONU, en le priant de mettre l'OMS en demeure de choisir ces mutilations pour thème fondamental des travaux de la 30ème Assemblée mondiale de la Santé.

Ce problème n'est peut-être pas européen, mais des millions de petites filles souffrent d'une intervention qu'aucune religion ni disposition légale ne recommande. Ces enfants souffrent horriblement, par l'ablation du clitoris ou l'infibulation, sont privées à jamais des plaisirs sexuels, avec toutes les conséquences physiques et psychologiques qui en découlent. L'auteur de ces lignes a présenté le 27 avril une recommandation aux organisations féminines non-gouvernementales réunies aux Nations-Unies, demandant que la lettre de M. Kaiser soit appuyée in-

dividuellement, tout en reconnaissant qu'il serait souhaitable qu'un mouvement soit déclenché par une organisation féminine africaine ou proche-orientale. **B.v.d.W.**



Nous avons lu pour vous

Le VIOL

Marie-Odile FARGIER
(Editions Grasset
Le Temps des Femmes)

Les adolescentes qui font du stop au bord des autoroutes, les femmes qui ouvrent leur porte inconsidérément à l'inconnu, les amoureuses de cinéma qui s'aventurent seules dans les salles obscures, toutes celles-là, si elles se font violer un jour l'auront bien mérité. Quant aux mères divorcées qui ont reçu un copain chez elles, les fiancées qui ont suivi leur futur mari dans une soirée transformée en partouze, les secrétaires qui sont rentrées dans leur appartement seules le soir, les campeuses qui préfèrent les femmes aux hommes, toutes celles-là qui se sont fait violer sans l'avoir « cherché » ne l'ont pas vraiment été. On les a un peu poussées, un peu forcées, mais pas violées. Dixit les hommes.

C'est pour que les femmes découvrent ce que les hommes pensent du viol (et inversement) que Marie-Odile Fargier a écrit « *Le Viol* ». Premier livre en France sur le sujet, il vient à point. Grâce à l'affaire marseillaise de cet été dans les calanques de Morgiou, grâce à la campagne de Gisèle Halimi et au procès en assises que l'on attend, hommes et femmes sont réceptifs. Il serait temps car il y a du travail sur la planche.

« *Le Viol* » n'est pas un rapport de scientifique mais plutôt le résultat d'une enquête de journaliste. M.-O. Fargier donne la parole aux violées, au violeur (il n'y en a qu'un qui se reconnaît comme tel dans tout le bouquin), aux magistrats,

avocats, médecins psychiatres, psychologues et leurs réponses sont édifiantes :

Parole d'homme : « Une vierge, c'est une petite fille de 5 ans très très laide et qui court très très vite. » (personne n'est à l'abri !)

Parole de psychologue : « C'est quand la femme a pris du plaisir à son viol que les conséquences risquent d'être le plus grave. Elle aura envie de recommencer. (J'ai oublié de demander à M.-O. Fargier combien de femmes violées prenaient plaisir... suis-je donc étourdi.)

Parole d'abbé : « Puisque toutes les femmes ne sont pas violées, celles qui le sont, le sont-elles parce qu'elles le veulent bien ? Elles le désirent sans l'avouer. Le viol, je n'y crois pas. La plupart du temps, la fille provoque. » (Parole d'Évangile ?)

Une assistante sociale des prisons : « Des incestes, oui, j'en ai rencontré, mais des violeurs, non. »

C'est bien possible, d'ailleurs ; sur 1538 plaintes déposées, il n'y a que 220 viols jugés en assises et le violeur écope le plus souvent d'une peine avec sursis. Et c'est la plaignante qui, au cours du procès, est transformée en accusée. On fera sur elle une enquête pour s'assurer de sa bonne conduite et de sa moralité. Parce que, bien sûr, violer une femme de mœurs légères, ce n'est pas violer. De quelque côté qu'elle se tourne, les femmes sont sur un terrain miné : celui des hommes. Aussi bien dans la vie quotidienne qu'en face de la justice où elles doivent affronter la loi des hommes.

M.-O. Fargier explique : « Dans le discours des hommes, il n'y a pas de viol. Si la femme n'est pas consentante, elle peut l'être inconsciemment. Elle s'est mise en situation d'être violée. Et un mari ne viole pas. Il sodomise, il frappe pour obtenir le coït, mais ce n'est que délit puisque la femme est la propriété de l'homme. »

De toute façon, toujours selon ces messieurs, la femme n'a pas de désir (ou alors c'est une salope). Pour avoir des rapports sexuels, les hommes sont donc bien obligés de les violenter un peu...

Pour Marie-Odile Fargier, « le viol, au fond, n'est que la caricature des rapports quotidiens entre les hommes et les femmes. »

Rapports de force. Dialogue de sourds entre deux parties. M.-O. Fargier : « Quand je parlais avec des femmes, je disais « ah, oui, moi aussi j'ai pensé, ressenti

ça ». Quand je parlais avec des hommes, la conversation tournait court tout d'un coup. Je ne comprenais pas. »

C'est ce que répète en face des caméras de télévision Liliane, violée il y a 7 ans : « Je ne comprends pas. »

Les femmes ne comprennent pas, les hommes ne reconnaissent pas le viol, néanmoins il existe. Alors ? La prise de parole des femmes est essentielle, mais tant que les hommes ne seront pas prêts à les entendre, tous les procès en assises ne changeront rien et les femmes devront continuer de se cacher, de se protéger, de se défendre. Les leçons de karaté ne peuvent pas être la solution aux rapports masculins-féminins.

Marie-Pierre Carrelier

Des Siciliennes

Maria Rosa CUTRUFELLI
(Editions des Femmes)

Les sociologues disent que le pauvre Sicilien pense échapper par le culte de sa virilité à la misère et au sous-développement. De voir plus laborieux et plus soumis que lui, bien sûr, le regonfle un peu...

Ne mettons pas tous les hommes de Sicile dans le même panier. Mais il n'en reste pas moins que c'est à un esclavage, ni plus ni moins, que sont soumises la plupart des Siciliennes. Les « veuves blanches » des saisonniers, maintenues sous le regard sans chaleur des mégères, qui n'ont pas le droit d'aller chez le coiffeur pendant l'absence du mari... Les jeunes et moins jeunes toujours chargées de la corvée d'eau dans les endroits relativement nombreux où elle ne coule pas sur l'évier, brochettes. Mais le chapitre brûlant des grossesses non désirées, des avortements innombrables et clandestins ? Des femmes battues, dont les médecins à l'hôpital savent que neuf fois sur dix elles ne porteront pas plainte ? De l'exploitation des brodeuses, à domicile ou en coopératives, qui consacrent vingt jours de travail à un service de table merveilleux et ne touchent que l'équivalent du pouvoir d'achat de 8000 lires ? (Statistique 1973, mais les choses, malgré la lutte de la Ligue pour les brodeuses, n'ont pas évolué en fonction de l'augmentation du coût de la vie).

Nous avons demandé à quelques Siciliennes établies à Genève depuis plusieurs années si tout cela correspondait vraiment à la réalité. Réponse unanime : hélas ! oui.

Traduction exemplaire de Laura Revelli. Dédicacé « Aux femmes de Musso-melli tuées alors qu'elles luttaient pour l'eau. »

Camille Saugé

Lisez Femmes suisses

Tour d'horizon

Etats-Unis

L'amendement sur l'égalité de droits des hommes et des femmes est-il compromis ?

Pour entrer en vigueur, le 27ème amendement à la Constitution, adopté en 1972 par le Sénat des Etats-Unis, doit être ratifié par 38 Etats avant le 22 mars 1979.

33 Etats l'ont fait dans les trois ans, 2 encore depuis février 1975, mais 3 cherchent à revenir sur leur vote antérieur, et il y a une forte opposition dans les 15 derniers, tous des Etats du Sud.

La situation vient d'être rendue très critique par un vote du Sénat de l'Etat de Floride, qui a refusé l'amendement par 21 voix contre 19, alors même que Jimmy et Rosalynn Carter étaient intervenus personnellement et qu'un sondage d'opinion avait montré que 62% de la population votante de l'Etat était en faveur de la ratification.

Le 27ème amendement semble buter contre deux obstacles principaux. Le premier, c'est que les sénateurs sont plus conservateurs que la moyenne des citoyens, et que certainement les femmes sont en faible minorité dans les sénats comme dans les autres organes politiques. Le second, c'est que les femmes elles-mêmes sont divisées : un sondage de 1976 a révélé en effet que 59% des hommes adultes sont en faveur de l'amendement mais 55% seulement des femmes. Les arguments négatifs reprennent mot pour mot ceux opposés il y a soixante ans au 19ème amendement, qui a accordé les droits politiques aux femmes (1920).

Les femmes dans

la nouvelle administration

29 femmes sur 154 (18%) ont des postes au niveau de la décision, dont 14 au Ministère du commerce qui est dirigé par une femme. Bien que la proportion soit meilleure que dans l'administration Ford, les Américaines estiment que Carter n'a pas tenu à leur égard ses promesses électorales. La raison principale, c'est que l'équipe chargée du recrutement est exclusivement masculine. Une autre raison, c'est que les femmes ne savent ou ne peu-

vent pas faire jouer comme les hommes les influences politiques, qui sont souvent déterminantes pour les nominations au niveau de la décision.

Antiféminisme

Sous le titre « The New Housewife Blues », *Time Magazine* a consacré le 14 mars son principal article à une femme, Marabel Morgan ; elle est en train de faire une brillante carrière financière en expliquant (livres, articles, conférences, cours, etc.) aux femmes comment elles peuvent se sentir vivre « totalement » tout en n'ayant d'autre objectif que d'être soumises à leurs maris et de les gâter.

Si *Time Magazine* parle de cette nouvelle vague, c'est à cause de l'ampleur de son succès, elle témoigne que la « ménagère » américaine est encore loin d'avoir trouvé une véritable libération, une réponse au conflit entre ses aspirations personnelles et ses tâches familiales, entre l'isolement et le sous-emploi de ses facultés d'une part et d'autre part la surcharge due à la poursuite d'une carrière à côté des tâches familiales. Mrs. Morgan, qui semble détenir cette réponse, ne la publie pas...

Egalité de traitement

Un comité de femmes d'une part et d'autre part 16 employées au nom de toutes les femmes travaillant depuis 1972 à la National Broadcasting Corporation, ont réclamé à celle-ci en justice 2 millions de dollars de dédommagement pour torts dus à la discrimination. Il y a eu conciliation, mais la NBC a non seulement accepté de répartir l'indemnité réclamée entre les 2800 employées lésées, mais s'est engagée à recruter à l'avenir davantage de femmes et à leur donner les mêmes chances de promotion qu'aux hommes.

Californie

Le gouverneur de l'Etat vient pour la première fois de nommer un Noir à la Cour suprême et une femme à la présidence de cette Cour, Rose Bird, précédemment ministre de l'Agriculture.

Secrétariat des Nations Unies

Lors d'une réunion sous le signe de la Journée internationale de la femme, M. Waldheim a reconnu la nécessité d'un changement dans les attitudes et dans la pratique administrative. Il a déploré la lenteur des progrès dans le recrutement des femmes et le nombre des postes de responsabilité qui leur sont attribués. Il a annoncé des mesures concrètes pour accélérer ces progrès et souligné que les différences de traitement prévues dans le règlement intérieur du personnel ont été éliminées.

Autriche

La division des questions féminines au Ministère des affaires sociales vient de publier un intéressant rapport sur la situation légale, sociale et économique des femmes en Autriche. Les conclusions relèvent entre autres qu'il est de plus en plus évident qu'on peut faire passer plus facilement des programmes pour la promotion de la femme en les rattachant à des objectifs internationaux qu'en se basant sur le principe de l'égalité, qui figure depuis un siècle dans la constitution autrichienne.

Perle Bugnon-Secrétan

A partir du mois de juin
abonnement jusqu'à fin 1977

Fr. 10.—

Pensez à faire lire
FEMMES SUISSES

- Je désire recevoir 3 numéros de FEMMES SUISSES à l'essai
 Je désire m'abonner à FEMMES SUISSES

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Date.....

Le journal m'a été présenté par.....

une coupe « chic »
des tissus « jeunes »

pour tailles
40
à
56 !

yola

Grand choix de modèles et de prix

Services et conseils
Essayages et retouches

Robes
Costumes
Blouses
Manteaux
Pantalons
Vestes

Lady Mode

Dancet, 5 GENÈVE
(Plainpalais)

Terrauze, 11 LAUSANNE
(Métropole)

Prospectus sur demande
Tél. 022 / 29 59 95